

T.D 08 : SAVOIR PRENDRE DES NOTES (III)

Objectifs :

1. Restituer les informations principales sous forme d'une prise de notes à partir d'une source écrite
2. Rédiger un résumé en 100 mots environ à partir des notes

CONTENUS :

APPLICATIONS :

Activité : (prise de notes à partir d'une source écrite)

Lisez attentivement le texte qui suit (520 mots) intitulé : " «Doit-on couper l'éclairage public de nuit ? » " puis :

1. Restituez les informations principales sous forme d'une prise de notes
2. Rédigez un résumé en une centaine de mots environ.

Doit-on couper l'éclairage public de nuit ?

Halte à la pollution lumineuse, c'est l'heure de l'extinction des feux. Depuis le 2 avril, la ville de Ballancourt (Essonne) se retrouve dans une obscurité complète passé minuit.

A l'origine de cette décision, la volonté de réduire les nuisances lumineuses, objectif du Grenelle de l'environnement. "Jusqu'à présent, les villes considéraient l'éclairage comme un acquis, signe de progrès. Aujourd'hui, l'on commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur le vivant", explique Anne-Marie Ducroux, présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN). "L'augmentation continue de la lumière, en entraînant une rupture de l'alternance jour-nuit, a un impact sur la faune et la santé humaine, comme le déplacement et la reproduction des animaux ou le sommeil des hommes et la récupération de leurs défenses immunitaires", poursuit-elle.

Mais si l'expérimentation tente les élus, c'est surtout pour réduire la facture énergétique, en temps de crise économique. Car l'éclairage public des collectivités représente près de la moitié de leurs dépenses d'électricité, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). "L'an dernier, notre budget éclairage a bondi de 70 000 à 100 000 euros, en raison du raccordement de nouveaux lotissements et des taxes qui ont augmenté, explique Jacques Mione, premier adjoint au maire de Ballancourt. En coupant les lampadaires pendant cinq heures, nous avons réduit la facture de 30 %."

Le couvre-feu n'a toutefois pas été du goût de tous. Ces dernières semaines, l'opposition a mené une opération visant à demander le rétablissement de l'éclairage public et remis une pétition de 700 signatures lors du conseil municipal, lundi 2 juillet, raconte Le Parisien. L'objet du mécontentement : le sentiment d'insécurité né de l'absence de lumière dans les rues. "Il existe une anxiété des habitants, mais pas une insécurité réelle", tempère Jacques Mione. Si la période de temps est trop courte pour produire des statistiques pertinentes, les chiffres de la gendarmerie sur les délits commis au milieu de la nuit pour les mois d'avril à juin tendent au contraire à démontrer une baisse des cambriolages et vols de voitures entre 2011 et 2012.

"L'enjeu n'est pas de basculer dans le noir complet à tout prix, prévient Anne-Marie Ducroux. Il s'agit plutôt de s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits. Un éclairage partiel peut être la solution, soit géographique, soit temporel. Et il ne demande aucun investissement financier." (395 mots)

AUDREY GARRIC « Le Monde » 03.07.2012